

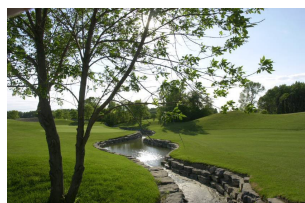
Forfaits d'abonnements personnels 2027

Nous sommes ravis de votre intérêt envers le CGIM. Un abonnement à notre club, c'est profiter de tous les avantages et des conditions de jeu d'un club privé, mais à un tarif adapté à vos besoins et à votre réalité. Franche camaraderie, soupers, compétitions et amitiés vous y attendent pour vivre pleinement votre passion du golf!

Comme vous le savez, nous avons à cœur de vous offrir le meilleur rapport qualité-prix de l'industrie québécoise des clubs de golf publics. Notre mission est de vous proposer des conditions de jeu exceptionnelles, un accès aux réservations en tout temps (24/7), des installations de pratique complètes, ainsi qu'un pavillon moderne comprenant vestiaires et douches, boutique, salle de réception, terrasse couverte avec vue sur la cascade et une cuisine raffinée. Le tout vous est offert par un personnel attentif et chaleureux.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec Madame Isabelle Plourde au 514-448-6000, poste 232, ou par courriel à isabellep@cgimgolf.com, ou encore à consulter notre site internet.

Parcours Île



Ce parcours de championnat, de style traditionnel *parkland*, vous propose une normale 70 se jouant de 4308 à 6374 verges. Se démarquant par ses boisés, ses espaces marécageux, ses obstacles d'eau, ses magnifiques roseaux, ses fleurs sauvages et une superbe variété d'arbres matures, il vous offre également un pur plaisir et défis par ses quelques lacs. Vous aurez également la surprise d'y découvrir un vert installé sur une île. Celui-ci a été classé le 2^e meilleur parcours par la revue *Golf Illustrated Magazine*, en 2002.

Parcours Irlande

Conçu dans la pure tradition du fameux style *Links*, ce parcours propose une normale 71 se jouant de 4445 à 6879 verges de verdure de 7 couleurs de jalons et de dunes. Il vous offre un décor exotique si frappant que vous imaginerez avoir traversé l'Atlantique. Vous aurez l'impression d'être seul sur le terrain puisque le relief majestueux des dunes vous isole des autres allées. Il est reconnu par le *SCOREgolf Magazine* comme étant le meilleur rapport qualité prix au Québec et le 5^e meilleur golf public au Québec, 2011.



Avantage à devenir membre au CGIM

Nos conditions de jeu supérieures vous offrent des tertres de départ et des allées soignées, des fosses méticuleusement entretenues et des verts en *bentgrass* roulés régulièrement, affichant une vitesse moyenne de 9½ à 10 sur le *Stimpmeter*. Les jalons sont placés de façon à rendre le jeu agréable et stimulant, tout en permettant d'organiser facilement des activités et concours d'habileté sur nos parcours.

Notre Club de golf propose à ses membres l'avantage de jouer sur deux magnifiques parcours de 18 trous. Vous avez ainsi l'assurance d'obtenir des départs en tout temps, avec en prime la possibilité de réserver vos départs jusqu'à 14 jours d'avance (comparativement à 7 jours pour le public).

Pour perfectionner votre jeu, profitez de nos installations de pratique complètes : un champ d'exercice éclairé avec 50 aires de frappe sur tapis, une aire d'approches, deux verts de pratique, ainsi qu'une académie offrant cliniques et leçons animées par des professionnels chevronnés. De plus, une aire de pratique sur gazon est réservée exclusivement aux membres, accessible les vendredis, samedis et dimanches de l'ouverture à 14h, entre la Fête de la Reine et l'Action de grâce (les bois y étant interdits).

Notre pavillon de style irlandais complète l'expérience avec ses vestiaires élégants dotés de casiers en bois, ses douches spacieuses, une boutique bien garnie et une grande salle de réception. Vous pourrez également savourer une cuisine exquise dans notre pub irlandais ou sur notre terrasse couverte, agrémentée d'une superbe cascade d'eau – un cadre idéal pour vos réunions d'affaires, banquets ou tournois de golf.

Abonnements personnels 2027

OR

- Privilège de jeu **valide en tout temps**
 - Privilège de participation à tous les tournois du Club
 -
-

ARGENT

- Privilège de jeu **valide du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.**
 - Privilège de participation à tous les tournois du Club moyennant le paiement du **droit de jeu au tarif applicable ainsi que des frais d'inscription.** Pour les équipes d'interclubs, une équipe peut être composée d'un maximum de **2 hommes et 1 femme** dans les catégories concernées.
 -
-

BRONZE

- Privilège de jeu **valide du lundi au jeudi, sauf les jours fériés.**
 - Privilège de participation à tous les tournois du Club moyennant le paiement du **droit de jeu au tarif applicable ainsi que des frais d'inscription.** Pour les équipes d'interclubs, une équipe peut être composée d'un maximum de **2 hommes et 1 femme** dans les catégories concernées.
 -
-

TITANIUM AM

- Privilège de jeu **valide du lundi au vendredi avant 7 h**, sauf les jours fériés.
 - En début et en fin de saison, lorsque le premier départ est après 7 h, vous bénéficiez d'un **délai de 30 minutes suivant l'heure du premier départ.**
 - Privilège de participation à tous les tournois du Club moyennant le paiement du **droit de jeu au tarif applicable ainsi que des frais d'inscription.** Pour les équipes d'interclubs, une équipe peut être composée d'un maximum de **2 hommes et 1 femme** dans les catégories concernées.
 -
-

TITANIUM PM

- Privilège de jeu **valide en tout temps après 15 h.**
 - À compter du **21 septembre 2027**, possibilité de réserver vos départs **à partir de 14 h 30.**
 - Privilège de participation à tous les tournois du Club moyennant le paiement du **droit de jeu au tarif applicable ainsi que des frais d'inscription.** Pour les équipes d'interclubs, une équipe peut être composée d'un maximum de **2 hommes et 1 femme** dans les catégories concernées.
 -
-

JUNIOR VIP (Quantités limitées)

- Privilège de jeu **valide en tout temps**, selon la politique de réservation du Club :
 - **lundi au jeudi, sauf les jours fériés** = Réservation possible **14 jours à l'avance.**
 - **Vendredi au dimanche et les jours fériés** = **Aucune réservation à l'avance n'est permise.** Le junior peut toutefois se présenter à la boutique **30 minutes avant le départ** afin de vérifier les disponibilités et jouer sans réservation.
- **Aucune voiturette électrique n'est permise pour les juniors mineurs.**

Privilèges, conditions et privilèges

Réservation des départs

- Réservation des départs **14 jours à l'avance**.
 - À compter du **1er novembre**, les départs peuvent être réservés **4 jours à l'avance**.
-

Terrain de pratique

- **Balles de pratique incluses** : jusqu'à un maximum de **120 petits paniers par saison**.
 - Ce privilège est **strictement réservé au membre**. Il est interdit de partager ou d'offrir ses paniers à une autre personne. Le non-respect de cette règle entraînera la perte de ce privilège.
 - L'aire de frappe est aménagée sur tapis. Les membres ont également accès à une **zone de frappe sur gazon**, accessible les **vendredis, samedis et dimanches de 9 h à 14 h, du 21 mai au 11 octobre 2027**.
 - Pour des raisons de sécurité, **l'utilisation des bois est interdite dans la section sur gazon**.
 - La nouvelle section sur gazon actuellement en construction **n'est pas incluse dans les privilèges de l'abonnement membre**.
 - Une fois les paniers inclus utilisés, les membres bénéficient d'un tarif préférentiel :
 - **Gros panier : 8 \$ taxes incluses**
 - **Petit panier : 6 \$ taxes incluses**
 - Les paniers achetés au tarif membre sont également **strictement réservés à l'usage du membre** et ne peuvent être partagés avec des invités.
-

Autres privilèges inclus

Voiturette à main incluse, calcul d'handicap et système de réservation en ligne accessible 24 h/24, 7 j/7

Frais applicables

- Frais annuels d'adhésion à **Golf Québec : 45 \$ + taxes**, plus le **fond des membres**.
 - **Frais à la partie** : les frais de partie sont applicables les journées où votre abonnement vous permet de jouer. Le tarif varie selon **l'heure et le parcours**.
 - Frais spécial **après 17 h : 10 \$ + taxes par partie** (non-applicable **Titanium AM**)
 - Un maximum de **100 parties de golf par saison et par membre** est permis. Toute partie jouée au-delà de ce maximum sera facturée **15 \$ + tx par partie supplémentaire**.
-

Minimum de consommation – 500 \$ - Non applicable aux membres Junior VIP

- Une **consommation minimale de 500 \$ avant taxes et service** en nourriture et en boissons est obligatoire pour la saison 2027.
 - Ce montant doit être atteint **au plus tard le 4 octobre 2027**.
 - Le montant peut être dépensé :
 - au **PUB**, avec service aux tables seulement;
 - dans les **casse-croûtes**.
 - **Ne sont pas admissibles au minimum de consommation** :
 - les achats à emporter (**take-out**);
 - les événements privées tenus dans la salle de banquet (tournoi d'ouverture et fermeture).
 - Les membres n'ayant pas atteint le minimum de 500 \$ seront facturés pour le solde non utilisé. La facture sera portée à leur compte **au cours de la semaine du 5 octobre 2027**.
-

Rabais à la boutique

- Les membres bénéficient d'un **rabais de 25 % sur la marchandise à la boutique**, sauf **balles**.
-

Politique de modification et d'annulation des départs

Afin d'assurer une gestion équitable des heures de départ et de maximiser l'accès aux membres, les règles suivantes s'appliquent.

- 🕒 **24 heures ou plus avant l'heure du départ**
 - o **Aucun frais**
 - o Toute modification ou annulation doit être effectuée **en ligne à partir de votre compte GGGolf**.
- 📞 **Entre 1 heure et 23 heures avant l'heure du départ**
 - o Toute modification ou annulation doit obligatoirement être effectuée **en communiquant avec la boutique**.
 - o Une absence sera inscrite au dossier du membre.
 - o Un maximum de **quatre (4) absences par saison**, sans pénalité, est permis.
Exemples :
 - Annulation complète d'un quatuor : **4 absences** seront inscrites.
 - Annulation d'un seul joueur : **1 absence** sera inscrite.
- ✕ **Absence sans avertissement – No-show**
 - o Toute absence qui n'a pas été signalée **avant l'heure du départ**, que ce soit pour le membre ou pour ses invités, sera **automatiquement facturée**.
 - o Le titulaire de la réservation demeure **entièrement responsable des départs réservés pour ses invités**.

Responsabilité du 1^{er} départ de la journée – cadence de jeu

Afin de maintenir une bonne cadence de jeu et d'assurer une expérience agréable pour tous, les membres doivent respecter les temps de jeu suivants :

- Les premiers **9 trous doivent être joués en un minimum de 2 heures**.
- Les deuxièmes **9 trous doivent également être joués en un minimum de 2 heures**.
- Une cadence régulière doit être maintenue à chaque trou, soit environ **12 à 15 minutes par trou**.

Par respect pour l'équipe d'entretien, il est **strictement interdit de débiter un trou lorsque l'équipe d'entretien se trouve encore sur le vert ou dans l'allée**. Dans cette situation, vous devez demeurer au terre de départ et attendre que l'équipe ait terminé son travail et quitté la zone de jeu.

Nous vous demandons de faire preuve de respect envers nos employés de terrain et de leur accorder le temps nécessaire afin qu'ils puissent maintenir nos parcours dans les meilleures conditions possibles.

Le non-respect de cette règle pourrait entraîner une suspension de votre abonnement.

Nous comptons sur votre collaboration afin d'éviter d'avoir à appliquer de telles sanctions.

Règles relatives aux voitures électriques

Règle principale – **obligation de jumelage** :

Deux joueurs faisant partie d'un même quatuor **ne peuvent pas utiliser chacun leur propre voiturette électrique**. Il est donc obligatoire de **partager une voiturette avec un autre joueur du quatuor ayant payé sa demi-voiturette**.

Exception – voiturette individuelle :

Un joueur peut utiliser une voiturette seule en acquittant le **coût complet de la voiturette**, uniquement lorsque **toutes** les conditions suivantes sont respectées :

1. Le nombre total de voitures ne dépasse pas **deux (2) voitures par quatuor** ;
2. Aucun tournoi regroupant plus de **72 golfeurs** n'est en cours sur le parcours ;
3. Une **autorisation préalable d'un superviseur** a été obtenue.

Aucune exception ne pourra être accordée sans l'approbation préalable d'un superviseur.

Crédit en cas de pluie

Afin d'être admissible à un crédit en cas de pluie :

- **Demeurer sur le parcours, au trou où il se trouve, pendant un minimum de 15 minutes.**
- Si la pluie persiste après ces 15 minutes, un **crédit au prorata des trous joués** pourra être accordé.
- Le membre doit obligatoirement **se présenter à la boutique le jour même avant de quitter le Club** afin d'aviser l'équipe de la situation.
- **Aucun crédit de pluie n'est accordé pour les parties jouées après 17 h.**

Replay membre

- Les membres peuvent profiter d'un replay au tarif de **20 \$ taxes incluses**
 - **Sans réservation et sous réserve des disponibilités**
 - **Voiturette électrique non incluse**

Conditions d'adhésion

L'adhésion est conditionnelle à :

- **Païement de la cotisation**
- **Signature du contrat d'adhésion**
- **Signature obligatoire du formulaire de débit préautorisé**
- **Débit préautorisé** : Le paiement sera effectué par débit préautorisé **le 15 du mois suivant** pour
 - les parties de **20 \$, 25 \$ ou 10 \$**;
 - les dépenses effectuées à la **restauration et à la boutique**.

Services en option – OFFERTS AUX MEMBRES

Les services suivants sont offerts exclusivement aux membres. Pour bénéficier des **tarifs préférentiels**, les services doivent obligatoirement être sélectionnés sur le **contrat de renouvellement**.

Après le **1er mars 2027**, toute demande supplémentaire sera acceptée **selon les disponibilités et au tarif régulier**. **Les tarifs ci-dessous n'incluent pas les taxes.**

<u>Service</u>	<u>Tarif avant 1er mars 2027</u>	<u>Tarif après 1er mars 2027</u>
Vestiaire, serviettes, douches et ½ casier	140 \$	160 \$
½ casier supplémentaire	80 \$	80 \$
Entreposage des sacs et nettoyage des bâtons	160 \$	185 \$
Entreposage d'un chariot personnel	160 \$	185 \$
Entreposage d'une trottinette électrique – maximum 5	320 \$	340 \$
Banque de 20 demi-voiturettes électriques ☆	400 \$	420 \$
Banque de 40 demi-voiturettes électriques ☆	720 \$	760 \$

☆ **Règles relatives à l'achat des banques de voiturettes électriques**

- Les banques de voiturettes électriques sont **non transférables à l'année suivante**.
- Les voiturettes peuvent être utilisées par :
 - la personne ayant acheté le forfait;
 - son ou sa conjoint(e) membre, lorsque les deux comptes sont reliés;
 - leurs invités non-membres.
- L'utilisation des voiturettes demeure assujettie à la **règle relative aux voiturettes électriques** présentée dans le présent document.

Résumé de la tarification d'abonnements membres 2027

CATÉGORIE	Cotisation	Frais par partie selon les conditions applicables à votre forfait			Barbill	Golf Québec	Fond des membres (non- taxable)
		Ile	Irlande	Après 17h			
OR (19-39 ans) Droit acquis seulement	2 150 \$	20 \$	25 \$	10 \$	500 \$	45 \$	35 \$
OR (40 ans et +)	2 900 \$	20 \$	25 \$	10 \$	500 \$	45 \$	35 \$
ARGENT Droit acquis seulement	2 450 \$	20 \$	25 \$	10 \$	500 \$	45 \$	15 \$
BRONZE	2 100 \$	20 \$	25 \$	10 \$	500 \$	45 \$	15 \$
TITANIUM AM	1 950 \$	20 \$	25 \$	n/a	500 \$	45 \$	15 \$
TITANIUM PM	1 850 \$	20 \$	25 \$	10 \$	500 \$	45 \$	15 \$
JUNIOR VIP 10-18 ans	650 \$	n/a				45 \$	n/a
JUNIOR VIP 19-21 ans	950 \$	n/a				45 \$	n/a

Les tarifs n'incluent pas les taxes

☒ Âge calculé au 1^{er} avril de chaque année pour la tarification

Renouvellement des membres 2027

Afin de **confirmer votre place pour la saison 2027**, vous devez compléter les étapes suivantes **au plus tard le 15 novembre 2026** :

1. Dépôt de renouvellement : Effectuer un dépôt non remboursable de 250 \$, **par chèque ou virement bancaire**

2. Contrat de membre : Remplir et signer votre contrat de membre 2027.

✚ IMPORTANT : sur le contrat, il est obligatoire d'indiquer **tous les services désirés ainsi que les banques de voitures électriques souhaitées pour la prochaine saison**.

Cette information est nécessaire afin de :

- Bénéficier des **tarifs préférentiels de renouvellement** ;
- **garantir la disponibilité** des services et des banques de voitures demandés.

3. Formulaire de prélèvement bancaire (PPA) : Si vous changez de compte bancaire, **vous devez remplir et signer un nouveau** formulaire de prélèvement préautorisé (PPA). **Si vos informations bancaires** demeurent les mêmes, **il n'est** pas nécessaire de remplir un nouveau formulaire.

4. Paiement de la balance : La balance de votre facture sera prélevée par PPA le 1^{er} avril 2027.

INFORMATION POUR LE PAIEMENT PAR CHÈQUE

Faire le chèque de **250 \$** à l'ordre de : **CGIM**

INFORMATION POUR LE VIREMENT BANCAIRE

Courriel : isabellep@cgimgolf.com

Aucun mot de passe n'est requis.

Important : Veuillez obligatoirement inscrire votre **numéro de membre** dans la section « **raison** » ou « **commentaire** » du virement afin que nous puissions identifier votre paiement.

Au plaisir de vous retrouver au Club pour la saison 2027!